

22.09.2022

**LE PROJET EUROPÉEN DE REPORTING BANCAIRE**  
***INTEGRATED REPORTING FRAMEWORK (IREF)***

---

Atelier AEFR

## Contexte

---

Le groupe Société Générale est impacté par IReF : SG + Filiales et succursales en zone euro.

Inscrit dans la démarche IReF depuis le QST de 2018 et le CBA de 2021.

Membre du BIRD Steering Groupe et des sous-groupes de travail.

## Démarche Projet

---

Un projet centré sur la France puis étendu à la zone euro.

Cadrage en cours avec analyses des impacts sur l'architecture du SI actuel.

Travaux de datalinéage lancés.

Cartographie des données granulaires utiles aux reportings agrégés actuels.

# Les Points Structurants

---

## Modèle de collecte

- (+) Avoir une collecte réellement homogène est un facteur clé de réussite du projet IReF
- (+) Un modèle construit sur l'architecture ERM d'AnaCredit

## Besoins nationaux

Des exigences nationales subsisteront toujours en complément du « tronc commun européen »

Selon le scénario retenu (+) modèle unique ou (-) ajout de table nationale = risque de collecte redondante pour servir des usages nationaux spécifiques.

(-) Une reproduction des difficultés rencontrées avec la collecte AnaCrédit pour construire une offre de service pour une banque transfrontalière.

# Les Points Structurants

---

## Granularité

(+) Une quasi-généralisation de la collecte granulaire pour l'actif du bilan.

(-) Une vision des exigences de collecte du passif et hors-bilan (agrégée vs granulaire pour tout ou partie) non stabilisée.

## BIRD

(+) L'imbrication du dictionnaire BIRD dans la construction.

(-) Participation à la construction sur base du volontariat.

## Proportionnalité

(+) Application de règles selon la taille des déclarants.

# Les Points Structurants

---

## Succursales

- (-) Home : déclaration par la maison mère pour l'ensemble des succursales.
- (+) Host : chaque succursale déclare à la BCN du pays dans lequel elle est juridiquement implantée.

## Jalons mensuels réduits

- (-) Réduction des délais de production mensuel concentrés entre J0+10 et J0+12

## Mise en œuvre

- (-) Implémentation progressive entre janvier 2025 et janvier 2027 qui nécessite des précisions et entre en collision avec la mise en œuvre de Bâle 4.
- (-) Besoin d'engagement des autorités européennes sur l'intégration des périmètres prudentiel et résolution pour construire un modèle IReF scalable IRS.

**C'EST VOUS  
L'AVENIR**



**SOCIETE  
GENERALE**